

LIBRE R3 ZONE OPALES

T3

Samedi 16 février 2013

CONVOCACTION à 14h00 DANS LE CLUB, Début des matches au plus tard à 14h30.



R3 (de 1,20 à 2,29 sur 2m80) : 70 pts 50 reprises sur 2m80



ZONE OPALES

POULE A			GRAVELINES	POULE B			GRAND-SYNTHE
ESTERMANS Bernard	1	1,820	GRAVELINES	LUBREZ Pierre	2	1,75	GRAND SYNTHE
WASYLSZYN Jean pierre	8	1,190	GRAVELINES	GUILBERT REGIS	7	1,30	DUNKERQUE
HECQUET DANIEL	10	1,540	DUNKERQUE	SAINT-MAXENT stephane	11	1,030	ST POL
POULE C			GRAVELINES	POULE D			GRAND-SYNTHE
WADOUX Jean-Francois	3	1,560	ST POL	NORBERT Georgers	4	1,48	GRAND SYNTHE
HARLAY HERVE	6	1,36	GRAVELINES	VIENNE Michel	5	1,410	GRAND SYNTHE
VEREECQUE Bernard	14	1,02	ST-POL	DEBUYSER Francis	15	1,550	DUNKERQUE
POULE E			GRAND SYNTHE				

POULE G

Responsable :BRESSAC Guillaume

Tel 0675544349

agane23@hotmail.fr

Les joueurs du même club débutent la compétition.

Une poule de 5 :: la règle sur les joueurs d'un même club ne s'applique pas !

On classe les joueurs (moy. si T1, sinon place du Ranking).

au premier tour: 1 - 5 et 2 - 4

deuxième tour : 3 - gagnant 2-4 et gagnant 1-5 - perdant 2-4

dernier tour : 3 - perdant 1-5

2 Poules de 2 : Les Joueurs se rencontrent d'abord dans leur Poule.

Les 2 gagnants se rencontrent sur le billard N°1.

En cas d'égalité, au 1er tour les joueurs sont départagés à la série, et celui qui à commencé la partie (bille blanche).

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si les 2 poules sont prévues ;

Si ce sont 2 poules non prévues : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.

Poule de 3 : Chaque joueur ou un volontaire arbitre les autres matchs de la Poule

Chaque joueur joue contre les 2 autres joueurs de sa Poule

Poule de 2 : Les joueurs se rencontrent 2 fois

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si la poule est prévue ; si non

prévue : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.

MONFLIER fra	9	1,45
--------------	---	------

TRAVELINES